



Rivière-du-Loup convie les futurs utilisateurs du parc canin à une rencontre de travail

Rivière-du-Loup, le 2 mai 2022 – La Ville de Rivière-du-Loup convie les futurs utilisateurs du parc canin à une rencontre de travail, qui permettra d'échanger et d'établir des règles et modalités d'utilisation de l'espace. Celle-ci aura lieu le mardi 10 mai prochain à la Maison de la culture.

Conformément aux orientations budgétaires adoptées en décembre dernier, la Ville doit entreprendre vers le début du mois d'août prochain les travaux d'aménagement de l'aire d'exercice canin, aussi appelée parc canin. Attendue depuis longtemps par plusieurs, celle-ci sera située sur la rue Delage, à l'emplacement actuel de l'écocentre, qui déménagera d'ici la fin de l'été dans le parc industriel. Selon l'évolution des travaux, le parc canin pourrait être accessible à compter de la fin de l'automne ou au printemps 2023. Les citoyens du secteur ont d'ailleurs été rencontrés l'année dernière pour leur présenter le projet.

Le Service loisirs, culture et communautaire est par ailleurs à l'œuvre pour planifier l'ouverture des lieux. Les personnes intéressées à fréquenter l'aire d'exercice canin sont conviées à participer à la rencontre, qui permettra de jeter les bases des règles et modalités d'utilisation. Celle-ci se déroulera le **10 mai prochain à 19 h 30**, dans la salle Bon-Pasteur de la Maison de la culture, située au 67, rue du Rocher. Avec les travaux en cours à la bibliothèque Françoise-Bédard, il est à noter qu'il faut utiliser la porte de côté et l'ascenseur pour s'y rendre.

Pour plus d'information, les citoyens peuvent contacter le Service des loisirs à loisirs@villerdL.ca ou au 418 862-0906.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611